

Gap, le 1er août 2024

Agence de Développement des Hautes-Alpes

## **CAHIER DES CHARGES DE LA CONSULTATION (MAPA)**

### **Objet de la consultation :**

Prestation d'accompagnement pour  
une étude d'opportunité et de faisabilité  
de création d'un équipement de tourisme scientifique  
dans les Hautes-Alpes

### **Date et heure limites de remise des offres :**

30 septembre 2024 à 17h

### **Votre contact :**

Sylvain BUMAT

Chargé de projet

Mobile : 06 952 935 72

@ : [sylvain.bumat@hautes-alpes.net](mailto:sylvain.bumat@hautes-alpes.net)

## 1. PREAMBULE

L'Agence de Développement des Hautes-Alpes est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé le 1<sup>er</sup> Janvier 2015 par cent-vingt membres fondateurs représentant toutes les collectivités (Région, Département, EPCI) et les acteurs économiques privés (chambres consulaires, fédérations et syndicats professionnels) du territoire.

La stratégie de l'organisme s'articule autour de deux axes : valoriser les ressources et les spécificités des Hautes-Alpes en créant des synergies entre les filières, structurer le développement par le renforcement de la coopération entre acteurs publics et privé. La structure est installée à Gap, elle compte 24 collaborateurs et dispose d'un budget annuel de 4,2 millions d'euros pour déployer des actions d'ingénierie, de promotion et de développement au service des collectivités et des entreprises du département.

Les objectifs de l'Agence sont les suivants :

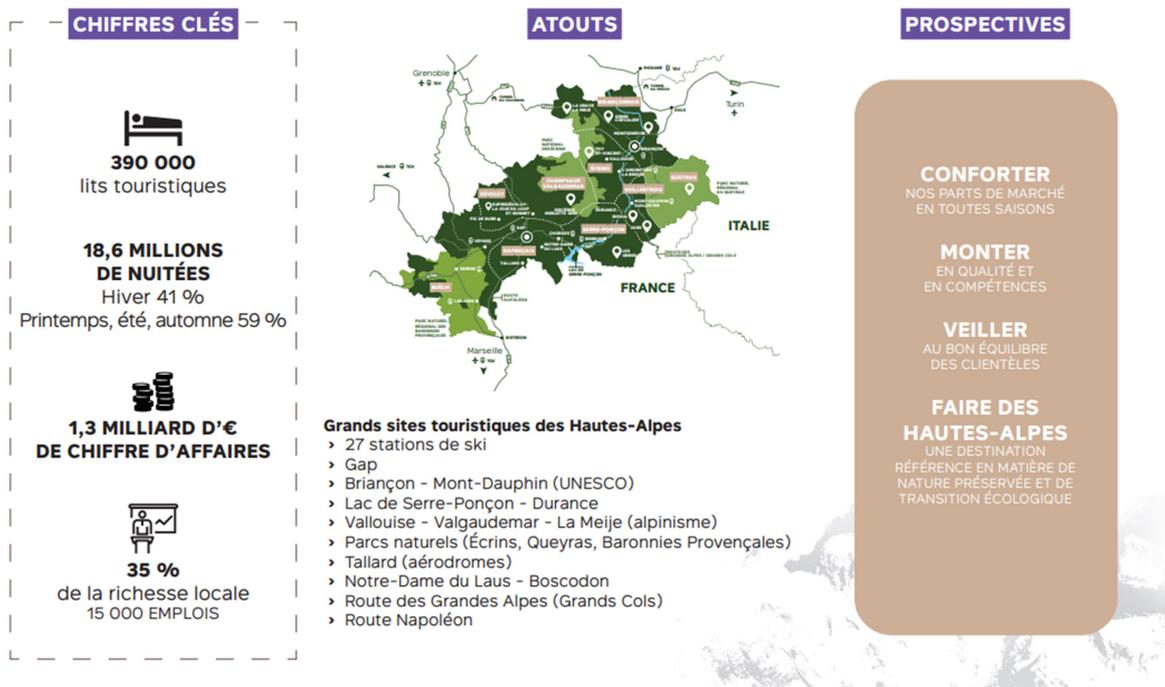
- faire rayonner les Hautes-Alpes ;
- promouvoir les territoires, les talents et les savoir-faire ;
- attirer les visiteurs, les actifs, les entrepreneurs et les capitaux ;
- fédérer, structurer et développer les secteurs d'activités qui font l'identité et l'attractivité du département.

Le champ d'intervention de l'Agence de Développement couvre donc toutes les filières de l'économie, l'agriculture et le tourisme. Le tourisme représente 35 % de la richesse et de l'emploi du département avec une très forte capacité d'entraînement sur tous les autres secteurs d'activité. L'activité touristique du département se concentre autour d'une saison d'hiver représentant 41% de la fréquentation touristique du territoire (portée par les stations de ski et les activités de sports d'hiver), et d'une saison printemps/été/automne représentant 59% de la fréquentation (s'appuyant sur les activités de pleine nature, l'itinérance et les grands sites touristiques).

On a vu ces derniers temps, ici comme ailleurs, se développer des activités dites de tourisme scientifique (exemples : tourisme culturel ou d'aventure, tourisme de recherche scientifique sur diverses thématiques comme l'astronomie, la botanique, la géologie, les sciences de l'environnement - changement climatique, écologie, glaciologie etc. – ou encore le patrimoine industriel & technique.

Voir les chiffres clés et la feuille de route tourisme ci-dessous

## FEUILLE DE ROUTE TOURISME



C'est dans ce cadre général que s'inscrit la consultation en vue d'une prestation d'accompagnement pour une étude d'opportunité et de faisabilité de création d'un équipement de tourisme scientifique dans les Hautes-Alpes.

## 2/ CONTEXTE DE LA DEMANDE

Cet équipement trouverait sa place dans le Buëch-Dévoluy et plus précisément dans la commune du Dévoluy à proximité immédiate de la station de Superdévoluy.



## POPULATION

**9 324**  
HABITANTS

VS  
141 284 HABITANTS  
DANS LES HAUTES-ALPES

**888**

**13**  
HABITANTS / KM<sup>2</sup>  
[ UNE TENDANCE EN ▼ ]

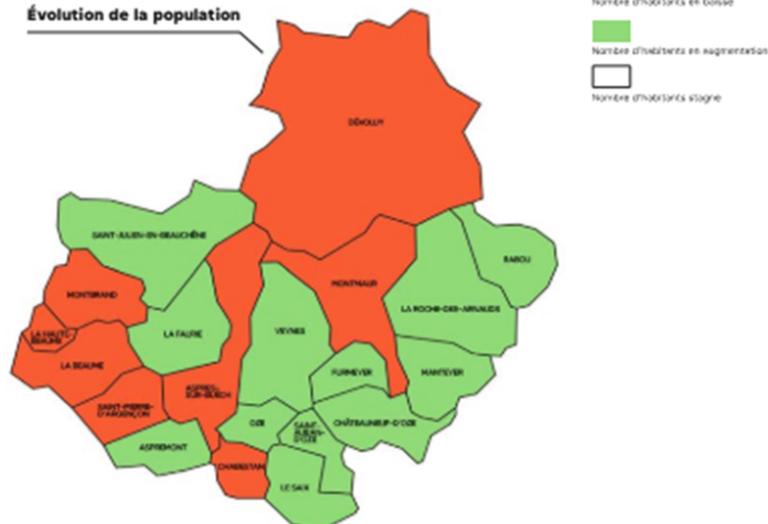
VS  
25,5 HABITANTS / KM<sup>2</sup>  
DANS LES HAUTES-ALPES

**0,3 %**

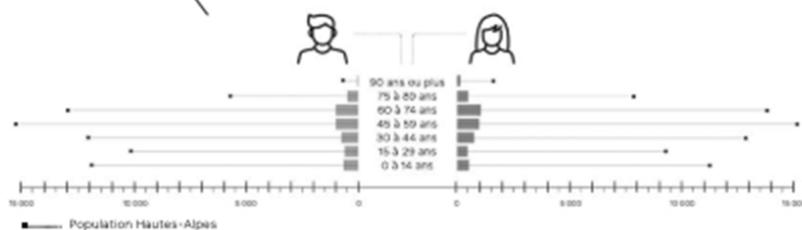
TAUX D'ÉVOLUTION  
ANNUEL MOYEN  
DE LA POPULATION  
MUNICIPALE TOTALE

VS  
0,2 %  
DANS LES HAUTES-ALPES

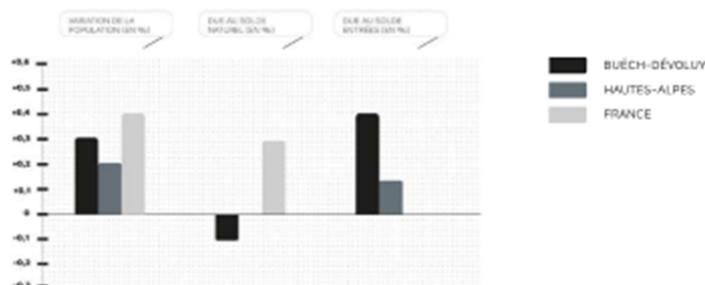
### Évolution de la population



### Pyramide des âges



### Solde migratoire et naturel

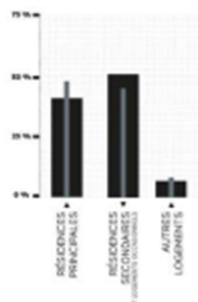


## LOGEMENTS

### Répartition des logements par catégorie

**10 568**  
LOGEMENTS  
VS  
135 493  
LOGEMENTS  
DANS LES  
HAUTES-ALPES

■ BUËCH-DÉVOLUY  
■ HAUTES-ALPES



## ENTREPRISES | EMPLOIS



**902**  
ENTREPRISES

vs

14 866 ENTREPRISES  
DANS LES HAUTES-ALPES



**105**  
CRÉATIONS  
D'ENTREPRISES

vs

1 742 CRÉATIONS  
DANS LES HAUTES-ALPES



**11,2 %**

TAUX DE CHÔMAGE  
DES 15 À 64 ANS (%)

vs

10,6 %  
DANS LES HAUTES-ALPES



### LES 3 PRINCIPALES ENTREPRISES

#### 1 - RD TECHNOLOGIES

CA : 8,281 M€  
Effectif : 36  
Fabrication et réparation de  
pièces pour fours industriels

#### 2 - DÉVOLUY SKI DÉVELOPPEMENT

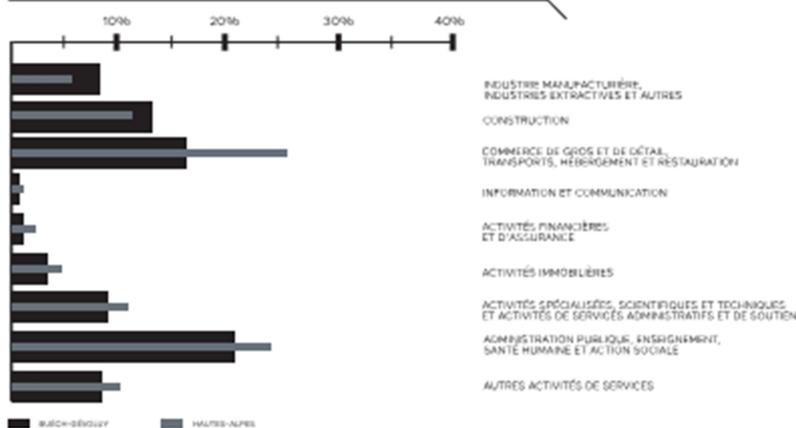
CA : 8,115 M€  
Effectif : 54  
Exploitation domaine skiable

#### 3 - KINTZ FRÈRES

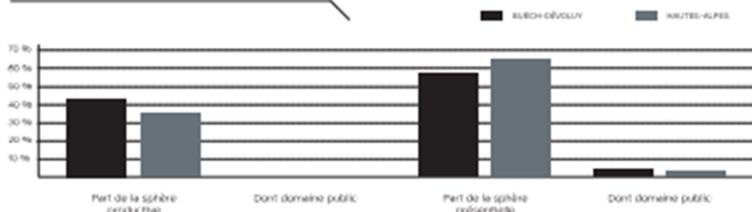
CA : 7,010 M€  
Effectif : 6  
Casse automobile

**97,5 % DES ENTREPRISES  
DU BUÉCH-DÉVOLUY**  
ont moins de 10 salariés  
(81,1% ont 0 salarié)

### Nombre d'unités par secteur d'activités (hors agriculture)



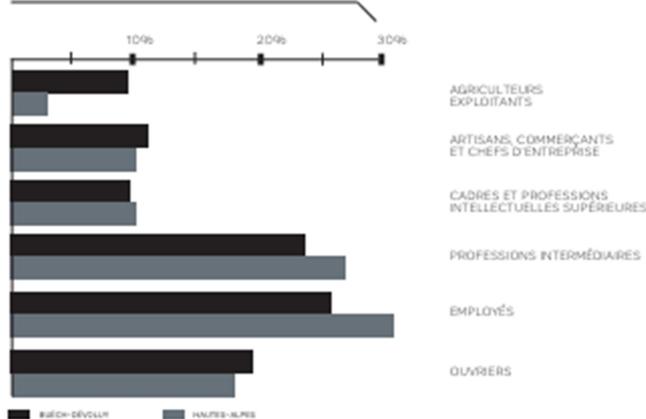
### Établissements par sphère économique



### Emploi

	BUÉCH-DÉVOLUY	HAUTES-ALPES
EMPLOI TOTAL AU LIEU DE TRAVAIL = DONT PART DES EMPLOIS SALARIÉS (%)	2 783 72	58 247 79,5
TAUX D'ACTIVITÉS DES 15 À 64 ANS (%)	73,9	75,8
ACTIFS TRAVAILLANT DANS LA COMMUNE DE RESIDENCE (%)	42,6	55,7
TAUX DE PAUVRETÉ (%)	14,7	13,9

### Emplois par catégorie socioprofessionnelle



**27 773 ha**  
DE SURFACES  
AGRICOLLES  
|  
**103**  
ENTREPRISES  
AGRICOLLES

## **Présentation de la Commune du Dévoluy**

Le Dévoluy compte quatre villages principaux, marqueurs d'une époque où le massif était composé de quatre communes. Aujourd'hui, les villages d'Agnières en Dévoluy, Saint Étienne en Dévoluy, Saint Disdier et La Cluse composent la commune du Dévoluy.

La commune présente une superficie de 186 km<sup>2</sup> pour une population de moins de 1000 habitants et une capacité d'accueil de 21600 lits touristiques.

Les activités principales du territoire sont le tourisme, l'agriculture et la recherche scientifique.

Le secteur du tourisme est développé autour des stations de sports d'hiver de SuperDévoluy et de La Joue du Loup, réunies en domaine skiable du Dévoluy (100 kilomètres de pistes) dans le cadre d'une Société d'économie mixte Dévoluy.

Le secteur de l'agriculture présente une prédominance de l'élevage avec un important cheptel ovin. 47 exploitations agricoles sont présentes sur la commune, et se répartissent 4630 hectares de surface agricole.

Accès : N85 depuis Grenoble, D937 depuis Veynes

## **Présentation de l'IRAM :**

L'IRAM est un institut de recherche international financé conjointement par la France, l'Allemagne et l'Espagne et le premier centre européen de « radioastronomie ». Le siège social et les laboratoires de recherche de l'institut se situent à Grenoble en Isère.

La mission de l'IRAM est d'explorer l'univers, d'étudier ses origines et son évolution, en s'appuyant sur la gestion de deux des installations de radioastronomie les plus avancées au monde, dont l'observatoire NOEMA.

L'observatoire NOEMA (NORthern Extended Millimeter Array), anciennement Interféromètre du plateau de Bure, est un radiotélescope, observant les ondes radio millimétriques, situé à 2 550 mètres d'altitude sur le plateau de Bure, sur la commune du Dévoluy dans les Hautes-Alpes. Il comprend un réseau de 12 antennes de 15 mètres de diamètre.



L'IRAM travaille actuellement sur un projet de visites de groupe "grand public" de cet observatoire. L'institut est propriétaire d'un téléphérique qui permet d'accéder au plateau de Bure et à l'observatoire NOEMA.

### **3/ OBJECTIFS**

L'Agence de Développement des Hautes-Alpes souhaite accompagner une réflexion portée par le Département et les collectivités locales (EPCI Buëch-Dévoluy et Commune du Dévoluy) pour la création d'un équipement de tourisme scientifique dans les Hautes-Alpes en lien avec l'observatoire NOEMA (IRAM).

Le projet prévoit :

- un équipement de tourisme scientifique à vocation pédagogique et touristique avec un espace muséographique et une scénographie immersive, en lien direct avec l'activité de l'observatoire NOEMA
- un aménagement et une connexion matérielle ou physique de cet équipement avec les visites ouvertes au public de l'observatoire (en cours de programmation) par l'IRAM

La création de cet équipement doit répondre à plusieurs objectifs :

- mobiliser l'ensemble des partenaires (publics / privés) du territoire autour d'un projet commun ;
- diversifier l'activité touristique ;
- s'intégrer dans un réseau départemental de tourisme scientifique ;
- répondre au double objectif de découverte scientifique (richesse des activités) et de développement touristique (création de richesse économique)

#### **4 / CONSULTATION**

L'Agence de Développement des Hautes-Alpes lance une consultation pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité de création d'un équipement de tourisme scientifique.

#### **LOT 1 / Etude d'opportunité et de faisabilité sur la création d'un équipement de tourisme scientifique**

Cette étape d'avant-projet permettra de définir le périmètre d'opportunité et de faisabilité lié à ce projet ainsi que les attentes des utilisateurs (différents publics)

##### *Phase 1*

Après un travail documentaire et une série d'entretiens, les candidats devront fournir le livrable suivant :

- Etat sommaire des initiatives les plus réussies en matière de tourisme scientifique, en France et à l'étranger, en lien avec la thématique du projet

##### *Phase 2*

Après un travail documentaire, une série d'entretiens et/ou d'enquêtes, les candidats devront fournir les livrables suivants :

- Perception et attentes de l'IRAM et de la commune du Dévoluy
- Perception et intérêts des clients potentiels pour cet équipement ; avec déclinaison des différentes typologies de clientèles (touristes et scolaires, individuels, familles et groupes, ect.)
- Perception et attentes des acteurs locaux (Région, Département, EPCI, associations et réseaux scientifiques, acteurs touristiques, ect.)

### *Phase 3*

- Définition argumentée et détaillée d'une identité et d'un contenu attractif répondant à leurs attentes et permettant de créer les grandes lignes d'une scénographie pertinente pour cet équipement (phase 2)

**Les candidats fourniront une notice méthodologique, un calendrier et le bordereau des prix, qui fera apparaître un prix pour chaque phase du lot et un prix total pour le lot.**

### **LOT 2 / Etude de faisabilité sur la création d'un équipement de tourisme scientifique**

L'étude de faisabilité vise à analyser la faisabilité économique, organisationnelle et technique du projet et à préciser les modalités opérationnelles de déploiement.

### *Phase 1*

- Conception et élaboration d'un programme muséographique général, avec rédaction d'un synopsis de programme, écriture d'un chemin de fer, définition des supports et technologies de médiation, écriture de scripts, storyboards et maquettes ; préconisations quant aux spécificités et aux dimensions des salles et des mobiliers d'exposition et supports de présentation, définitions des différents espaces de scénographie, de leur articulation et liens entre eux. (En lien avec le lot 1 – et l'activité de l'observatoire)

### *Phase 2*

- Accompagnement stratégique et technique des collectivités dans l'identification du périmètre de l'équipement de tourisme scientifique, son site d'implantation, son emprise foncière, ses éléments bâtimentaires et besoins techniques en lien avec le programme définit en phase 1.

### *Phase 3*

- Accompagnement pour la définition d'une articulation avec les installations de l'IRAM (téléphérique, équipements du plateau de Bure), à la fois et technique au regard du projet d'ouverture du site de l'observatoire au grand public (visites) ; analyse des besoins et projets de la structures, préconisations stratégiques et opérationnelles (aménagement) pour la création d'un « parcours visiteurs »

### *Phase 4*

- Chiffrage du projet, budget d'investissement. Calcul de la rentabilité économique prévisionnelle : charges et produits, coût de fonctionnement annuel, fréquentations prévisionnelles, spécification d'un prix de visite

**Les candidats fourniront une notice méthodologique, un calendrier et le bordereau des prix, qui fera apparaître un prix pour chaque phase du lot et un prix total pour le lot.**

## **5. CALENDRIER DE LA CONSULTATION**

1 <sup>er</sup> août 2024	Diffusion du cahier des charges
30 septembre 2024	Date et heure (17h) limites d'envoi des offres par email
15 octobre 2024	Décision finale
1 <sup>er</sup> novembre 2024	Début de la prestation

## 6. PRESENTATION DES OFFRES

Les candidats sont libres de concourir pour un ou plusieurs lots. Pour chaque lot pour lequel les candidats font une offre, l'offre est présentée dans un dossier comprenant a minima :

- Proposition d'accompagnement et méthodologie (programme détaillé et séquencé)
- Budget TTC détaillé (bordereaux des prix complétés)
- CV des intervenants
- Présentation de la société et de ses références

Dans son offre, le prestataire devra également inclure différents documents techniques et administratifs qui sont listés ci-dessous.

### Documents techniques :

- Présentation de l'entreprise
- Liste des références (de préférence en lien avec la nature du marché)

### Documents administratifs :

- Le présent cahier des charges signé
- SIRET
- Extrait K-BIS
- TVA interne intracommunautaire
- Déclaration sur l'honneur
- Formulaire DC1 et DC2
- Attestations fiscales, sociales et d'assurances (RC-GF) en cours de validité

Mémoire détaillé de l'offre pour chacun des lots auquel le candidat souhaite répondre.

Bordereau de prix (selon les éléments précités).

Toute offre dont la présentation ne sera pas conforme aux présentes instructions ou qui parviendrait après la date et l'heure limite ne sera pas retenue. Il n'y a pas de variantes. Une phase de négociation est prévue dans le marché.

## **7. REMISE DES OFFRES**

Les offres sont à adresser à Sylvain BUMAT par email ([sylvain.bumat@hautes-alpes.net](mailto:sylvain.bumat@hautes-alpes.net)), au plus tard le **30 septembre 2024 à 17h**.

## **8. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

La notation s'effectue pour chacun des lots, selon les critères suivants :

- **Valeur technique 75 %**
  - Expériences et savoir-faire de l'entreprise (20 %)
  - Pertinence de l'offre et qualité de l'accompagnement (55 %)
  
- **Prix de la prestation 25 %**

Le comité de sélection sera constitué de représentants de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes.

## 9. BORDEREAU DES PRIX

<b>Bordereau des prix</b>	<b>Nb jour/homme</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>PRIX TOTAL</b>
<b>LOT 1</b>			
<i>Phase 1</i>			
<i>Phase 2</i>			
<i>Phase 3</i>			
TOTAL LOT 1			
<b>LOT 2</b>			
<i>Phase 1</i>			
<i>Phase 2</i>			
<i>Phase 3</i>			
<i>Phase 4</i>			
TOTAL LOT 2			

TOTAL